

**ÉDUCATION** ■ Un dispositif renforcé en Haute-Vienne et une journée nationale le 9 novembre...

# La lutte contre le harcèlement, un défi

120 signalements de cas de harcèlement scolaire ont été traités l'an dernier dans l'académie de Limoges, où le rectorat tente de s'organiser pour mieux lutter contre ce phénomène complexe et difficile à appréhender.

Florence Clavaud-Parant

Le 9 novembre prochain aura lieu la journée nationale « Non au harcèlement » voulue par le ministère de l'Éducation. Mais au-delà du symbole et des opérations médiatiques, la lutte contre ce fléau s'organise peu à peu au sein de l'institution, malgré son caractère complexe et difficile à appréhender.

## Les lycées intégrés dans le dispositif

Dans l'académie de Limoges, où 120 signalements ont été recensés durant l'année 2022/2023, le dispositif de lutte contre le harcèlement "pHare" (\*) est étendu aux lycées depuis septembre dernier. 471 écoles, 77 collèges et 41 lycées relèvent donc désormais de ce nouveau champ d'intervention qui consiste à mesurer le climat scolaire, organiser des interventions spécifiques



**COLLÈGE.** Si les 10-16 ans sont particulièrement exposés, les plus jeunes ne sont plus épargnés. ILLUSTRATION : BRUNO BARLIER

dans les classes, impliquer les personnels et intervenir si besoin.

Mais c'est aussi par son approche en direction des écoles maternelles que l'académie de Limoges fait preuve d'originalité, en particulier en Haute-Vienne. Dès 2021, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale

a souhaité impliquer les plus petits et leurs enseignants dans le programme "pHare". Une démarche qui implique de multiples partenaires et dont le comité de pilotage vient justement de se tenir il y a quelques jours à Limoges.

« Pour tous les enfants qui ne sont pas allés en crèche, l'école maternelle

est la découverte de l'altérité, explique Jean-Marc Gauthier, inspecteur de l'EN chargé du 1<sup>er</sup> degré. Les enfants sont invités à s'ouvrir aux autres, ils découvrent un groupe composé d'autant de différences qu'il y a d'individus, où tout le monde n'a pas le même vocabulaire, les mêmes habits, les mêmes envies. »

## Le primaire n'est plus épargné

Le travail de l'enseignant, mais aussi d'éventuels intervenants extérieurs, apparaît d'autant plus essentiel qu'il s'agit d'un public extrêmement jeune. « On ne parle pas directement de harcèlement à un élève de maternelle, explique Brahi Haïssa, conseiller pédagogique. Il s'agit de mobiliser ses aptitudes psychologiques et sociales dont fait partie l'empathie, et de préparer au mieux son entrée en CP. »

Si la majorité des faits de harcèlement signalés concernent le secondaire, le primaire n'est désormais plus épargné, les élèves étant exposés de plus en plus jeunes aux effets pervers des réseaux sociaux. La lutte contre le harcèle-

ment semble donc relever d'un défi sans fin. Le 9 novembre prochain, un questionnaire sera remis à tous les élèves de CE2, CM1 et CM2, dans l'objectif de libérer la parole. « Les signaux faibles, c'est quand un élève s'isole, dort mal, redemande son doudou, refuse de parler de ce qu'il fait à l'école ou ne veut plus y aller, précise Jean-Marc Gauthier. Il faut intervenir rapidement, former les enseignants mais aussi sensibiliser les parents, qui ne voient pas toujours les choses venir. »

## INFOPLUS

**Les différents canaux de signalement.** L'établissement scolaire (chef d'établissement, enseignants, CPE, AED, infirmière scolaire, élève ambassadeur...).

- Les référents départementaux et académiques (coordonnées disponibles dans un flyer distribué à tous les établissements en début d'année ou sur site académique).

- Le mail : [stopharcellement@education.gouv.fr](mailto:stopharcellement@education.gouv.fr).  
- Un numéro d'appel national : 30.18.

## TÉMOIGNAGE

« Plus personne ne me parle. » Lena (*le prénom a été changé*) se souviendra sans doute longtemps du jour de ses 14 ans, lorsqu'elle découvrit, en ouvrant les notifications sur son téléphone, les messages de ceux qu'elle croyait être ses amis.

« On ne te souhaitera pas ton anniversaire et n'essaie plus de nous parler, c'est fini. » La jeune fille, scolarisée en 3 dans un établissement haut-viennois, a cru à une mauvaise blague jusqu'à son retour au collège le lendemain, où elle dit avoir basculé en enfer. « Dans ma classe, plus personne ne me regardait ni ne m'adressait la parole. Il n'y a pas eu de dispute, rien. Peut-être un pari ? Je ne sais pas. Il n'y a plus que ma meilleure amie, qui est dans un autre collège, qui me soutient. » Depuis avril dernier, Lena est totalement isolée. « C'est une forme de harcèlement sournois, explique sa maman. On a contacté l'établissement mais ils disent qu'ils ne peuvent rien sans preuve. En attendant, ma fille ne dort plus et rate les cours. » Les parents de Lena n'ont pas souhaité faire un signalement au rectorat. Ils envisagent une solution plus radicale : changer leur fille d'établissement, sans doute dans le privé. « Le malaise est trop profond car il n'y a aucune explication au comportement de ses camarades. Il n'y a pas de moqueries, juste du silence. C'est insupportable. »